



K O I N O N I A

...ensemble sur la route

CONFÉRENCE DES ASSISTANTS GÉNÉRAUX DE L'OFS

2007 - 1

14^{ème} année

N° 53

**HUITIÈME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE SAINTE ELISABETH
PRINCESSE DE HONGRIE, LANGRAVE DE TURINGE, PENITENTE FRANCISCANE**

Sainte Elisabeth de Hongrie: sainte protectrice de l'OFS et du TOR

Michael J. Higgins, TOR,

Introduction

Le 17 novembre de cette année l'Église célébrera le 800^{ème} anniversaire de la naissance de sainte Elisabeth de Hongrie, l'une des premières des nombreux saints dont la vie a été façonnée par l'exemple et la spiritualité de saint François d'Assise. Pour préparer la célébration de cet événement et encourager la réflexion, la méditation sur la place que tient sainte Elisabeth dans la Famille franciscaine, la Conférence des Assistants généraux a voulu consacrer cette année les articles principaux de Koinonia à cette humble servante du Seigneur. Ce premier numéro vous offrira une brève réflexion sur le rôle des saints protecteurs de l'Ordre Franciscain Séculier et du Tiers-Ordre Régulier. Les numéros suivants seront consacrés à divers aspects de la vie et de la spiritualité de sainte Elisabeth particulièrement importants pour tous les Franciscains dans le monde moderne.

Il y a eu, dans le passé, quelques discussions sur le fait que sainte Elisabeth soit ou non un membre "officiel" du Tiers-Ordre. Des travaux récents, comportant une étude approfondie des sources du 13^{ème} siècle, confirment clairement qu'elle était franciscaine au plein sens du terme, - spirituellement, canonialement et intentionnellement - et qu'elle peut véritablement être comptée parmi les tertiaires franciscains¹. La discussion actuelle s'oriente plutôt sur l'association de sainte Elisabeth à la Famille franciscaine : était-elle laïque ou religieuse ? Dans notre célébration du huitième centenaire de sa naissance, l'Ordre franciscain séculier mets l'accent sur sa sécularité, tandis que les Frères et Sœurs du Tiers-Ordre régulier rappellent que les sources montrent son évolution de plus en plus marquée vers la vie religieuse au cours de ses dernières années. Les deux propositions sont défendables : épouse et mère, elle a choisi un mode de vie franciscain. Veuve, elle prit l'habit de « Pauvre Dame » et fit profession - toujours sous la direction et la tutelle des Frères Mineurs.

Quelle que soit la décision finale, il est important de rappeler que ce serait rendre un mauvais service à sainte Elisabeth que d'appliquer à sa vie les normes modernes de vie séculière ou religieuse. Les structures juridiques et canoniques du Tiers-Ordre, tant dans son expression séculière que religieuse, étaient en évolution durant la vie d'Elisabeth et n'ont été clairement fixées que longtemps après sa mort. Cependant, il est bien exact de constater que les membres de l'Ordre franciscain séculier et du Tiers-Ordre régulier voient et apprécient chez la sainte ce que tout tertiaire franciscain, - qu'il soit séculier ou régulier - s'efforce d'imiter: une femme aimant si profondément son Seigneur et son Église, si ouverte à suivre la volonté divine qu'elle représente tout ce en quoi consiste être un pénitent franciscain. Il donc parfaitement logique qu'elle soit reconnue et honorée comme l'un des saints de l'OFS et des diverses expressions du TOR.

¹ Cf. Lori Pieper, *St. Elisabeth and the Franciscan Tradition*, (these doctorale, New-York, Fordham University, 2002)

Saints protecteurs

Le Catéchisme de l'Église catholique montre très clairement que le dogme de la Communion des Saints est un aspect essentiel de notre foi catholique. Il affirme à cet égard:

Les témoins qui nous ont précédés dans le Royaume (cf. He 12, 1), spécialement ceux que l'Église reconnaît comme " saints ", participent à la tradition vivante de la prière, par le modèle de leur vie, par la transmission de leurs écrits et par leur prière aujourd'hui. Ils contemplent Dieu, ils le louent et ne cessent de prendre soin de ceux qu'ils ont laissé sur terre. En entrant " dans la joie " de leur Maître, ils ont été " établis sur beaucoup " (cf. Mt 25, 21). Leur intercession est leur plus haut service du Dessein de Dieu. Nous pouvons et devons les prier d'intercéder pour nous et pour le monde entier.²

Parmi les choses sur lesquelles ils "ont été établis"³ suivant ce paragraphe, les saints « contemplent Dieu, Le louent et ne cessent pas de prendre soin de ceux qu'ils ont laissé sur terre ». Le Catéchisme rappelle qu'ils sont exemples de foi, intercesseurs devant Dieu, et protecteurs des fidèles. C'est dans cette attribution que l'on parle d'eux comme « saints patrons ». Après tout, "leur intercession est leur plus haut service du Dessein de Dieu."

Le concept des saints protecteurs est fondé sur le dogme de la Communion des saints et sur la doctrine Pauline du Corps mystique du Christ. Les saints protecteurs individuels sont ceux qui, « suivant une tradition ancienne ou par une élection légitime sont vénérés d'un culte particulier par le clergé et les fidèles d'un lieu, comme protecteurs particuliers et intercesseurs devant Dieu. »⁴ Bugini signale que les premières mentions de saints protecteurs remontent au deuxième siècle, lorsque les saints Pierre et Paul sont cités comme "grands protecteurs... et amis de notre Seigneur Jésus Christ." L'auteur note aussi que le pape Léon I (440-461) a invoqué leur intercession ainsi que celle de saint Laurent, autre martyr célèbre, alors qu'en 452 il luttait pour sauver Rome d'Attila, puis que, vers la fin du sixième siècle, les deux saints étaient vénérés comme saints patrons, protecteurs particuliers de la ville. A cette époque, la vénération des reliques de nombreux saints et la coutume de consacrer des jours précis à la mémoire de leur exemple et à la requête de leur intercession était déjà très répandue. Au cours des ans, de nombreux saints ont été vénérés en fonction d'un rapport ou d'une importance particulière pour des lieux spécifiques et pour presque tout centre d'intérêt humain.

Les saints protecteurs franciscains les plus célèbres sont saint François qui, entre autres, est mondialement révérend comme saint protecteur de l'environnement, sainte Claire qui a l'honneur douteux d'être sainte protectrice de la télévision et saint Antoine, constamment invoqué pour la recherche des objets perdus. Saint François lui-même a reconnu l'importance des saints protecteurs et placé son Ordre sous la protection de la sainte Vierge. Celano nous dit que le saint,

aimait d'un amour indicible la Mère du Christ, car c'est elle qui nous a donné pour frère le Seigneur de toute majesté. Il inventait pour elle des louanges, faisait monter vers elle ses prières, lui consacrait les élans de son cœur : aucune langue humaine ne saurait dire combien de fois et avec quelle ferveur. Mais nous avons bien sujet d'être joyeux, car il a voulu la choisir comme patronne de l'Ordre et mettre sous ses ailes, pour qu'elle les couve et les protège jusqu'à la fin, les Frères que lui-même un jour devrait quitter.⁵

² Catéchisme de l'Église catholique, paragraphe 2863 (4part., Ch.1, art.3)

<http://www.vatican.va/archive/FRA0013/___P9C.HTM>

³ Le catéchisme fait ici référence à Mt 25,21 : Un maître félicite son serviteur fidèle en disant : « c'est très bien tu es un bon esclave et fiable ; avec peu de choses tu t'es montré digne de confiance ; je t'en confierai beaucoup » (La Bible, nouvelle trad. Bayard)

⁴ Cfr. Annibale Bugini, « Patrono » in Enciclopedia Cattolica, Vol IX, (texte it. Città del Vaticano ; Ed. G.C.Sansoni, Firenze 1952 P.983)

⁵ Celano, Vita secunda , 198 trad. Desbonnet et Voreux

A l'exemple de saint François, la Famille franciscaine réserve à la Vierge une place d'honneur, et la révère comme principal intercesseur et protectrice.

Saint Louis et sainte Elisabeth: saints protecteurs de l'OFS et du TOR

En plus de Notre Dame, l'Ordre franciscain séculier et le Troisièmement Ordre régulier considèrent et vénèrent saint Louis de France et sainte Elisabeth de Hongrie comme leurs protecteurs particuliers. Le premier chapitre des Constitutions du TOR, sous le titre 1, « Notre identité » s'intitule "Le charisme du Tiers-Ordre régulier de saint François." Il précise que l'Ordre trouve ses "origines historiques et spirituelles dans l'ancien Ordre de Pénitence, les mouvements pénitentiels et saint François d'Assise" (Art. 1) et qu'il est « uni de façon toute particulière aux autres instituts qui professent la même Règle ainsi qu'à l'Ordre franciscain séculier » (Art. 5). Le chapitre se conclut en affirmant que, le "Tiers-Ordre régulier de saint François est placé sous la protection de la Vierge Immaculée, sa protectrice céleste. Les Frères vénèrent aussi comme protecteurs saint Louis, roi de France, et sainte Elisabeth de Hongrie" (Art. 6)⁶. Le Rituel de l'OFS montre une vénération semblable dans la section intitulée : Rite d'engagement dans l'Ordre franciscain séculier : « si la célébration prend place durant la messe, on célèbre la messe du jour ou, selon les rubriques, la messe votive de saint François, de saint Louis ou bien de sainte Elisabeth de Hongrie. »

La vénération de l'OFS et du TOR envers saint Louis et sainte Elisabeth en tant que saints protecteurs remonte à plusieurs siècles. Suivant la conception de Bugini c'est "suivant une tradition ancienne ou par une élection légitime" que ces saints ont été "vénérés par un culte particulier" des Frères et Sœurs de l'Ordre franciscain séculier et du Tiers Ordre régulier et honorés comme leurs "protecteurs et intercesseurs devant Dieu." Il est parfaitement prouvé que la tradition tertiaire franciscaine d'honorer saint Louis et sainte Elisabeth a fait partie intégrante de la formation de la mentalité et du sentiment d'identité du Tiers-Ordre depuis que ces Saints ont été canonisés. Sainte Elisabeth a été canonisée par le pape Grégoire IX le 27 mai 1235, dans l'église des Dominicains de Pérouse⁷. Il est intéressant de noter que sainte Elisabeth était la troisième personne associée au mouvement franciscain à être canonisée par ce pontife (saint François avait été canonisé par Grégoire IX en 1228 et saint Antoine de Padoue en 1232). Son culte prit rapidement racine dans la Famille franciscaine et elle fut vite reconnue par le Tiers-Ordre comme l'une des leurs.

Saint Louis, lui, a été reconnu par les Franciscains et honoré avant sa mort même. Il est douteux qu'il ait été membre du Tiers-Ordre, mais son amitié, son aide à la Famille franciscaine – ainsi qu'à d'autres groupes de Frères mendiants, y compris les Dominicains – ne peuvent être mises en doute. En marque de leur respect profond pour le roi, et en reconnaissance pour tout ce qu'il avait fait pour l'Ordre, les Frères Mineurs l'ont considéré comme membre honoraire. C'est pourquoi, et en reconnaissance, saint Bonaventure a proposé, durant le Chapitre général de Narbonne en 1260, que l'Ordre célèbre pour le roi une cérémonie annuelle. La proposition a été approuvée par l'Ordre au Chapitre général de Padoue en 1263⁸. Durant tout cela, Louis était encore bien vivant! Mort en 1270, saint Louis a été canonisé le 11 août 1297. Les autres appelés au treizième siècle à pareil honneur – mais après leur mort – étaient papes : Innocent III, Grégoire IX, Alexandre IV, Martin IV, Nicolas III et Nicolas IV.

La place prise par les deux saints dans le Tiers-Ordre - et dans la Famille franciscaine tout entière – se remarque aussi dans la façon chaleureuse dont ils ont été représentés dans la peinture, célébrés dans la prière, honorés dans le chant et dans les récits et inclus dans l'officiel de l'Ordre, dès les

⁶ En cas de nécessité, se rapporter au texte officiel des Constitutions. Ceci est une traduction libre.

⁷ Le texte de la Bulle de canonisation, *Gloriosus in Maiestate*, peut être trouvé en *Santa Elisabetta d'Ungheria secondo le fonti storiche* Lino Temperini - Romea, Editrice Francescanum, 2006 pp. 78-81.

⁸ Cf. Gabriele Andreozzi, *Elisabetta e Ludovico: I santi patroni del Terzo Ordine di San Francisco* (Rome, Editrice Francescanum, 1996), p. 60.

premiers siècles du mouvement franciscain. Il n'est pas possible dans ce bref exposé de donner une liste complète de toutes ces références, voici quelques exemples:

- Le Bréviaire de la Curie romaine, adopté par les Frères Mineurs en 1223, est devenu la prière officielle de l'Ordre en 1230. Au cours des 70 années suivantes l'Ordre n'a ajouté que cinq saints au calendrier de ce bréviaire: saint François, saint Antoine de Padoue, sainte Elisabeth, sainte Claire et saint Louis.⁹
- Simone Martini (1284-1344), a peint sainte Elisabeth à côté de sainte Claire¹⁰ et saint Louis à côté de saint François¹¹ et à côté de saint Louis de Toulouse dans la Basilique inférieure de saint François. Il est intéressant de savoir que ce saint Louis, évêque de Toulouse, était un neveu de saint Louis et de Marie de Hongrie dont la grand-tante était sainte Elisabeth.
- En 1495 Filippino Lippi (1457 - 1504), artiste de la Renaissance, laissa un tableau inachevé de saint François remettant à saint Louis et sainte Elisabeth un texte de la Règle du Tiers-Ordre¹².
- Au début du 15^{ème} siècle les bréviaires et lectionnaires franciscains contiennent les textes pour la célébration des fêtes de saint Louis et sainte Elisabeth.¹³
- Les premières Constitutions du Tiers-Ordre régulier, datant de 1475, demandent aux Frères des prières du matin et du soir en l'honneur des saints Pierre, Paul, François, Louis et sainte Elisabeth.¹⁴
- Un calendrier des saints à l'usage du Tiers-Ordre, publié à Parme en 1648, identifie spécifiquement saint Louis et sainte Elisabeth en tant que protecteurs de l'Ordre et fixe que leurs fêtes seront célébrées comme de première classe (primae classis) avec chacune l'octave adéquate.¹⁵
- A Rome, la basilique des Saints Cosme et Damien, devenue siège du Ministre général et du Conseil général du Tiers-Ordre régulier au début du 16^{ème} siècle, possède une série de fresques réalisées jusqu'au milieu du 17^{ème} et honorant les saints et bienheureux du Tiers-Ordre. La procession des médaillons reproduisant les hommes se termine par l'image grandeur nature de saint Louis, celle des femmes par l'image de sainte Elisabeth.
- *Misericors dei filius*, la Règle donnée au Tiers-Ordre séculier par Léon XIII en 1883 accorde une indulgence plénière aux membres de l'Ordre qui se confessent et communient certains jours de fête dont « le 25 août, fête de saint Louis, roi de France, patron des Frères du Tiers-Ordre, (et) le 19 novembre, fête de sainte Elisabeth de Hongrie »¹⁶
- La législation du Tiers-Ordre régulier et de l'Ordre franciscain séculier font mention spéciale des saints.

Sainte Elisabeth de Hongrie: pénitente franciscaine et modèle de foi

Dans la première partie de cette réflexion j'ai délibérément regroupé saint Louis et sainte Elisabeth. C'est parfaitement logique, étant donné l'entrelacement de leur longue histoire avec les Ordres. Cependant, il est important de remarquer que sainte Elisabeth a bien sa place propre comme pénitente franciscaine et comme sainte qui a beaucoup à nous apprendre pour mener une vie franciscaine et spirituelle plus vibrante.

⁹ Fulvio Rampazzo, "Lineamenti di liturgia francescana: Indagine storica sullo sviluppo del santorale francescano," *Laurentianum* 40:3 (1999), p. 511.

¹⁰ http://www.thais.com/speciali/assisi/SimoneMartini/hi_res/scheda_13.html

¹¹ http://www.thais.it/speciali/assisi/SimoneMartini/hi_res/scheda_12.html

¹² Cf. Lino Temperini, *Frate Francesco: A Tutti i Suoi Fedeli*, (Rome, Editrice Francescanum, 1987) *dessin de couverture et explication en page 4*.

¹³ Cf. Gabriele Andreozzi, *Elisabetta e Ludovico. Traduction libre*, pp. 60-66.

¹⁴ *Ibid.*, p. 68

¹⁵ *Ibid.*, p. 70.

¹⁶ Nouveau manuel du Tiers Ordre Franciscain, *Léon XII et le Tiers Ordre, Catalogue des Indulgences*, p. 46, T.R.P. Jansen, Provincial des Frères Mineurs de Belgique, 5 juin 1900

Une lecture attentive des sources du 13^{ème} siècle sur la vie de sainte Elisabeth nous la montrent femme toujours ouverte à la volonté de Dieu et toujours prête à la suivre. Elle obéit dans son enfance à sa famille en Hongrie puis à sa nouvelle famille en Allemagne où elle grandit avec son futur mari, Ludwig. Femme mariée, elle était heureuse et, dans l'accomplissement de ses vœux de mariage, entretenait des rapports affectueux avec son mari et ses trois enfants. Il est aussi clair qu'elle a voulu obéir à son directeur spirituel, Conrad, et aux Frères dont l'exemple et l'enseignement devinrent centraux dans sa vie. Après la mort de son mari, son expulsion de sa maison et la perte de ses enfants elle est restée ouverte et sensible à la volonté divine et de plus en plus pieuse et dévouée au service des pauvres et des malades. Tout au cours de sa courte vie, elle s'est montrée pénitente au sens plein du mot - c'est à dire quelqu'un qui, comme Notre-Dame, a voulu toujours librement et complètement donner son Fiat à la volonté Divine, même en des périodes sombres et confuses.

Ce portrait de sainte Elisabeth est confirmé par le pape Grégoire IX qui, si même il n'a jamais fait allusion à ses rapports avec la Famille franciscaine, la présente comme un modèle de vie pénitentielle. Andreozzi note qu'en 1235, par la Bulle *Jesus Filius*, le Saint-Père exalte les vertus pénitentielles de la sainte: son amour de la pénitence, sa spirituelle pauvreté, sa haine du péché, son implication dans la charité, son amour de la justice et de la paix, sa patience face aux épreuves et aux souffrances.¹⁷ Il dit aussi qu'

il est certain qu'Elisabeth, dans son humilité, ne se croyait en rien différente des nombreuses personnes qui "souhaitent se préparer au salut éternel en se détachant des vanités du monde et en décidant de faire pénitence, d'un cœur contrit et d'un esprit humble" d'abord dans sa propre maison puis partout ailleurs au service des pauvres et des malades... Elle fit preuve d'un amour qui ne se referme pas sur lui-même, mais est illuminé d'en haut et ouvert aux humbles, aux affamés, aux malades pour lesquels elle voulait être une mère et une sœur en participant à leurs souffrances et essayant personnellement de les alléger. Elle s'est consumée comme un météore à seulement 24 ans - mais elle a laissé une mémoire indélébile. L'Église a proclamé sa vertu, les fidèles ont couru à sa tombe et obtenu des grâces prodigieuses, les Frères Mineurs l'ont honorée avec saint François et saint Antoine, et les Pénitents l'ont vénérée comme leur exemple et leur protectrice¹⁸.

Sainte Elisabeth continue à inspirer les Franciscains hommes et femmes d'aujourd'hui par son exemple de prière, de conversion continue, d'humilité et de pauvreté - les vertus-clefs de la vie pénitentielle. Le grand nombre de lettres, articles, livres et études que ce huitième centenaire de sa naissance a inspiré donne un témoignage éloquent de sa pertinence au monde du vingt et unième siècle. Cette affirmation est répétée dans une lettre récente envoyée à tous les Frères et Sœurs de l'OFS par la Ministre générale de l'Ordre, Encarnación del Pozo, et les membres de la Présidence CIOFS.

La vie de notre sainte patronne et son esprit franciscain nous offre un exemple à suivre. Elisabeth nous interpelle à vivre notre identité séculière et franciscaine, à offrir nos vies en réponse aux signes de notre temps, avec un esprit de conversion continue et nous pousse à donner une réponse active à l'exigence de notre Règle(4): "...passant de l'Évangile à la vie et de la vie à l'Évangile". Nous sommes aussi appelés à créer des liens d'amitiés et de compréhension mutuelle, dans un monde plein d'indifférences où les faibles sont souvent maltraités, afin que les valeurs de notre propre vocation puissent briller d'une nouvelle lumière dans nos vies de tous les jours. Nous, vos Frères et Sœurs de la Présidence du CIOFS, vous invitons à partager avec nous la célébration de la vie de Ste. Elisabeth, en approfondissant notre connaissance et notre appréciation sur elle et en nous engageant dans une réflexion sur sa vie et sa spiritualité.¹⁹

¹⁷ Cf. Gabriele Andreozzi, *Elisabetta e Ludovico. Traduction libre p.20*

¹⁸ Cf. Gabriele Andreozzi, *Elisabetta e Ludovico. Traduction libre p.40-41*

¹⁹ Lettre envoyée à "Tous les Frères et Sœurs de l'Ordre franciscain séculier, à l'occasion de la fête de l'Épiphanie, 2007 <http://www.ciofs.org/fssf.htm#Circ>

Conclusion

Un historien franciscain très respecté a cherché un document officiel qui daterait des premiers siècles du mouvement Franciscain et identifierait formellement sainte Elisabeth et saint Louis comme saints protecteurs du Tiers-Ordre régulier et du Tiers-Ordre séculier. A sa grande surprise sa recherche n'a rien donné et il en a déduit que cette désignation ne remontait sans doute qu'au milieu du dix-huitième siècle²⁰. Un élément semble lui avoir échappé : le fait que la dévotion populaire et la vénération des saints sont rarement mentionnées dans des documents officiels - elles proviennent d'un sens de rapport et d'un désir d'imiter et d'honorer. Il est clair que durant des siècles tant sainte Elisabeth que saint Louis ont été reconnus et appréciés par les Frères et Sœurs de l'OFS et du TOR comme saints qui manifestent clairement ce qu'est la vie de tertiaire franciscain. Tous deux, à leur propre manière, explicitent les cinq éléments de pénitence proposés par saint François: l'amour de Dieu, l'amour du prochain, la haine du péché, la réception de l'Eucharistie et une vie qui produit "de dignes fruits de pénitence" (1LtF II, 1-4). L'on chercherait en vain meilleurs exemples de vie tertiaire franciscaine - ou meilleurs saints protecteurs!

Tout ceci montre que sainte Elisabeth a été, dès le début du treizième siècle, une figure importante de la Famille franciscaine. Avec saint Louis, elle a été honorée comme saint protecteur de l'Ordre franciscain séculier et du Tiers-Ordre régulier depuis des centaines d'années. Son exemple et son rôle de protectrice sont aujourd'hui plus valides que jamais. Considérant le monde moderne, nous avons plus que jamais besoin de son intercession, sa protection et son témoignage d'amour. Ma prière est que cette année du centenaire introduise un renouveau de l'amour, de l'appréciation de cette merveilleuse franciscaine.

Père, vous avez aidé Elisabeth de Hongrie à reconnaître et honorer le Christ dans les pauvres de ce monde. Permettez à sa prière de nous aider à servir nos frères et sœurs en ces temps de trouble et de besoin. Nous vous le demandons par notre Seigneur Jésus Christ, votre Fils qui vit et règne avec vous et le Saint-Esprit, un seul Dieu, pour toujours. Amen!

NOUVELLES - CHAPITRES - RÉUNIONS

Argentine - Visites fraternelle et pastorale et Chapitres

Les Visites fraternelle et pastorale à l'OFS d'Argentine se sont déroulées du 8 au 10 janvier dans la région de Saldán, Córdoba. Suivant un programme bien préparé, les visiteurs, María Aparecida Crepaldi, OFS, Conseillère internationale de langue portugaise et Martín Bitzer, OFM Conv., Assistant général, ont pu rencontrer tous les membres du Conseil national - sauf le Ministre national, qui avait du être hospitalisé. La Visite pastorale s'est déroulée dans une ambiance cordiale et fraternelle. Gerónimo Martina, OFM, Assistant spirituel national, a présenté une vue d'ensemble de l'Assistance spirituelle en Argentine. Cet exposé a été suivi d'un entretien avec les autres Assistants et les membres du Conseil national présents. Il est regrettable que l'Assistance spirituelle et pastorale à l'OFS ne fasse apparemment pas partie des priorités des Provinces du Premier Ordre (OFM Conv, OFM Cap et OFM.). Les Visiteurs ont exprimé, au nom du CIOFS, leur particulière reconnaissance aux Assistants qui se consacrent à ce service et à Fr. Luis Scozzina, OFM, l'un des trois Ministres Provinciaux OFM. La Visite fraternelle du lendemain a permis de vérifier de nombreux registres de Fraternités, puis d'examiner les problèmes principaux de l'OFS au niveau national et au niveau des dix régions. Après ces Visites fraternelle et pastorale, les Visiteurs se sont rendus à San Antonio di Arredondo, Córdoba, pour la célébration du Chapitre national électif auquel ont participé quelques-uns des Assistants spirituels ainsi que Fr. Luis Scozzina, Ministre Provincial OFM de la Province de "San Miguel Arcángel." Grâce à la maturité des capitulaires, les élections se sont déroulées avec grande sérénité et transparence. Silvia Noemí Diana, OFS, a été désignée comme Ministre nationale. Pendant la séance d'élections, les séculiers n'y participant pas ont tenu un Chapitre fraternel dont les exercices spirituels étaient conduits par Fr. Antonio Saraceno, OFM Conv., Assistant spirituel.

²⁰ Servus Gieben: "I patroni dell'Ordine della penitenza" Collectanea Francescana 43:1-3 (12972) pp.228-245.

Assise - Cours pour Assistants spirituels de l'OFS et la JeFra en Italie

Du 22 au 26 janvier 2007, un séminaire de formation pour Assistants spirituels de l'OFS et la JeFra s'est tenu à la "Casa Leonori," siège de la Conférence des Ministres provinciaux OFM d'Italie, à Sainte-Marie-des-Anges. Le cours, organisé par la Conférence des Assistants spirituels nationaux, a réuni plus de 80 Assistants spirituels de Fraternités OFS et JeFra. Le thème principal était: "L'Assistant, témoin de spiritualité et canal de communion." Deux Assistants généraux, Samy Irudaya, OFM, et Ivan Matic, OFM, sont intervenus les 24 et 25 janvier. Monseigneur Paolo Giulietti, responsable de la pastorale des jeunes dans la Conférence des Évêques italiens, a participé à la Table-ronde de l'après-midi du 24 janvier sur la Jeunesse Franciscaine, table ronde au cours de laquelle une présentation de Fr. Ivan Matic, OFM, fut suivie d'une réflexion sur l'accompagnement de la JeFra du point de vue des Assistants Spirituels. Maura Murgia, Président national de la JeFra en Italie, a présenté un intéressant message aux Assistants spirituels portant sur l'importance de leur accompagnement des jeunes Franciscains. Dans la soirée, les Assistants Spirituels se sont réunis pour discuter de problèmes spécifiques à l'Assistance à la JeFra : leur rôle, leurs responsabilités, la constitution de la Conférence des Assistants nationaux à la JeFra et d'autres sujets. La matinée du 25 janvier a été consacrée à des travaux par groupes. Ensuite est venue une présentation du Manuel pour *l'Assistance spirituelle à l'OFS et la JeFra* par Samy et Yvan, qui ont surtout insisté sur le chapitre IV qui traite de l'OFS.

Panama - Chapitre national électif

Le Chapitre national électif a eu lieu au Panama du 26 au 28 janvier. Trente-cinq capitulaires ont travaillé dans une atmosphère très fraternelle. Ligorio Antonio Dussan, OFS, Conseiller international de Colombie, présidait le Chapitre par délégation de la Ministre générale, en présence de Fr. Víctor Hugo Chacón Solano, OFM, de Costa Rica, délégué par la Conférence des Assistants généraux. Le Chapitre a travaillé sur la connaissance de la Règle de l'OFS, la célébration du charisme franciscain et le 8ème centenaire de la naissance de sainte Elisabeth. Juan Manuel de Pinzón León, OFS, de la Fraternité Saint Bernardin de Sienne, de David, province de Chiriquí, a été choisi comme Ministre national.

Rome – Réunion de Présidence et bénédiction du Siège du CIOFS

La Présidence du CIOFS s'est réunie à Rome du 17 au 24 février, à la maison de recollections tenue par les Sœurs franciscaines Angelines. L'ordre du jour comprenait la préparation du Chapitre général qui se tiendra en Hongrie en 2008, l'examen du travail des Commissions, les rapports entre l'OFS et Franciscans International, la première réunion internationale de la JeFra qui se tiendra à Barcelone en juin et juillet de cette année, les finances de l'Ordre et diverses questions juridiques et d'agenda. Le jeudi 22 février, Lori Pieper, OFS, a dirigé un temps de formation continue pour la Présidence et a présenté une note sur la spiritualité de sainte Elisabeth. La prochaine réunion de la Présidence se tiendra à Assise en novembre pour permettre aux membres de participer aux cérémonies de clôture du 800ème anniversaire de la naissance de sainte Elisabeth.

Au cours de cette réunion de la Présidence, la CIOFS a célébré la bénédiction de son siège social, Via Vittorio Puti. La cérémonie était conduite par Mgr. Gianfranco Gardin, OFM Conv., Secrétaire de la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée et Sociétés de Vie Apostolique. Les autres Ordres franciscains étaient représentés par le Ministre général Capucin, Fr. Mauro Jöhri, le Vicaire général des Frères Mineurs, Fr. Francesco Bravi et le Vicaire général du Troisième Ordre régulier, Fr. Michael J., Higgins. La Ministre générale, Encarnacion del Pozo, a exprimé sa gratitude pour le support fraternel et financier qui a rendu possible l'achat du Siège. Les membres de la Présidence CIOFS ont assisté au « Convegno di Studio » sur sainte Elisabeth tenu à l'Antoniano à Rome, le 23 février. Toutes les interventions faites au cours de cette séance seront publiées dans le prochain numéro de *l'Analecta TOR*.

Rome - Assemblée pré-chapitre pour l'OFS en Italie

Une assemblée pré-chapitre pour l'OFS en Italie s'est tenue du 23 au 25 février 2007, au "Seraphicum," à Rome. Encarnacion del Pozo, Ministre générale OFS et Fr. Ivan Matic, OFM, Assistant général, se sont joints à l'assemblée dans l'après-midi du 24 février. Les normes transitoires pour le chapitre électif – qui se tiendra à Rome du 28 avril au 1 mai – ont été soumises à discussion. La Ministre générale et Fr. Ivan eurent également une fraternelle réunion avec le Conseil national d'Italie plus tard dans la journée. Au nom de la Présidence CIOFS et des Assistants généraux, la Ministre générale a remercié les membres du Conseil national de l'énorme travail accompli durant leur mandat et de ce qu'ils ont pu réaliser dans l'évolution de l'OFS italien vers plus d'unité et de régionalisation.

Croatie - Cours pour les Assistants Spirituels de l'OFS et la JeFra.

Le premier cours pour les Assistants Spirituels de l'OFS et la JeFra en Croatie a été donné du 26 février au 1 mars 2007, à la maison de recollections "Tabor" à Samobor. Cent six Assistants spirituels se sont inscrits à ce cours, dont un grand nombre de Sœurs Franciscaines assurant le service d'Assistant

Spirituel. Le Ministre national, Mato Batorovic et le Conseiller national pour la JeFra, Atonija Kvesic, ont assisté à l'entièreté du cours, qui était parrainé par la Conférence des Assistants nationaux en collaboration avec la Conférence des Assistants Spirituels généraux.

Les principaux responsables des cours étaient les Assistants généraux Frs. Martin Bitzer, OFMConv., Samy Irudaya, OFMCap et Ivan Matic, OFM. Les sujets suivants ont été développés : l'importance d'une bonne connaissance des documents de l'OFS (sujet préparé par Fr. Michael Higgins, TOR, et présenté par FR. Zvonimir Brusac, TOR, Assistant national en Croatie); l'Assistance collégiale (Martin Bitzer, OFM Conv.); le Rôle de l'Assistant Spirituel dans la Fraternité locale (Fr. Samy Irudaya, OFMCap); et la JeFra et l'Assistance à la JeFra (Fr. Ivan Matic, OFM).

Parmi les modérateurs l'on nota l'Assistant national de l'OFS et JeFra, Fr. Ljudevit Maracic, OFMConv., le Président en fonction de la Conférence des Assistants nationaux, Fr. Nikola Bašnac OFMCap., l'Assistant national Fr. Miljenko Hontic OFMConv., l'Assistant national de la JeFra et Fr. Milan Krišto OFM, Président en fonction de la Conférence des Assistants nationaux de la JeFra. Fut également fort appréciée la présence des Ministres Provinciaux OFMConv. Fr. Đuro Hontic, et OFMCap Fr. Ivica Petanjak, ainsi que du Vicaire Provincial OFM Fr. Matija Koren. Des remerciements particuliers sont adressés pour leur participation à Fr. Jure Sarcevic, OFMCap, Conseiller général, et à Mgr Josip Mrzljak, évêque auxiliaire de Zagreb, qui est profès dans l'OFS et nous a fait l'honneur de célébrer l'Eucharistie de clôture.

La Fraternité nationale OFS de Croatie est formée de cinq Fraternités régionales comptant approximativement 4.800 membres profès. La Fraternité nationale JeFra est aussi formée de cinq Fraternités régionales qui groupent environ 1.000 jeunes Franciscains en 68 Fraternités locales.

Plusieurs Assistants spirituels de Bosnie/Herzégovine ont activement participé au cours. Ils ont enrichi notre discussion par un partage de leur expérience de vie missionnaire dans leur pays qui est si beau - mais si marqué par les blessures de la guerre. En fait, comme nous l'a dit Fr. Petar Anđelovic OFM, Assistant national de l'OFS de Bosnie, des 4.500 membres de l'OFS en Bosnie avant la guerre, 1.225 seulement sont encore répertoriés dans 18 Fraternités locales. Suivant Fr. Sretan Curcic, OFM, Assistant national de l'OFS d'Herzégovine, ce pays compte approximativement 700 profès OFS dans 5 Fraternités locales et 1.000 Jeunes Franciscains dans 15 Fraternités locales de JeFra.

Ce cours avait été bien préparé et a bénéficié d'une intégration active de tous les participants. Le travail en groupes fut particulièrement fructueux et a débouché sur plusieurs propositions solides pour l'avenir de l'Assistance spirituelle aux Fraternités OFS et JeFra tant en Croatie qu'en Bosnie/Herzégovine. Par exemple, il a été constaté qu'il est important d'organiser un cours annuel de formation au niveau national et celui-ci se tiendra chaque février. Le prochain aura donc lieu en Bosnie/Herzégovine du 19 au 21 février 2008, et son thème principal sera le Manuel pour l'Assistance qui est publiée par la Conférence des Assistants généraux. Une traduction en langue croate de ce texte devrait être prête pour fin 2007. La Conférence des Assistants Spirituels nationaux de Bosnie/Herzégovine a accepté la responsabilité de l'organisation du cours, en collaboration avec la Conférence des Assistants généraux.

A la fin du cours les participants ont reçu le texte, en croate, de toutes les conférences des Assistants généraux ainsi que du document édité par la Conférence: "Directives pour la formation des religieux dans la compréhension et l'Assistance à l'OFS et la JeFra."